

# LES ETAPES A SUIVRE POUR UNE DEMANDE DE PLACE EN MULTI-ACCUEIL

Mail: [commissionadmission@ain-cerdon.fr](mailto:commissionadmission@ain-cerdon.fr)  
Tel: 06 49 82 28 72

Pôle Enfance & Familles  
Place de l'hôtel de ville - 01640 JUJURIEUX

**1**

## RETIRER LE DOSSIER DE PREINSCRIPTION

- à télécharger sur le site internet [ain-cerdon.fr](http://ain-cerdon.fr) : page d'accueil « vos documents en un clic »
- à retirer à la Communauté de communes Rives de l'Ain pays du Cerdon

## COMPLETER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- à compléter (avec justificatifs à joindre)
- à remettre avant le 30 mars au Pôle Enfance & Familles par mail, courrier ou sur rdv

**2**

**3**

## ENREGISTREMENT DE VOTRE DOSSIER

- Le Pôle Enfance & Famille vous envoie un récépissé de votre demande par mail

## PASSAGE EN COMMISSION D'ADMISSION

- La commission d'admission a lieu chaque année en avril

**4**

**5**

## RÉPONSE DE LA COMMISSION D'ADMISSION

- Le courrier est envoyé par mail

## COURRIER D'ACCEPTATION

- Validation de la place par mail ou téléphone
- Prise de contact avec la direction du multi-accueil dans les 15 jours

**6**

## COURRIER DE REFUS

- Votre dossier est automatiquement mis en liste d'attente

**6**

## SUITE SI ACCEPTATION

- Constitution du dossier définitif et signature du contrat
- Période d'adaptation (l'enfant doit avoir atteint l'âge des 10 semaines révolues)

**7**

## SUITE SI REFUS

- Le pôle Enfance & Familles vous appellera pour faire le point sur vos recherches de mode d'accueil
- **Refaire un dossier pour la commission suivante**

**7**